



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Légion d'honneur

Question écrite n° 17570

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, de lui préciser si, et dans quelles conditions, une personne condamnée définitivement à quinze mois de prison avec sursis pour détournement de fonds publics est susceptible d'être nommée dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17570

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2008, page 1520

Question retirée le : 29 novembre 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)